

## Greffe de la moelle osseuse effectuée dans un hôpital montréalais

La première greffe de la moelle osseuse en milieu hospitalier francophone, au Canada, a eu lieu récemment à l'hôpital Maisonneuve-Rosemont, à Montréal.

Le 29 mai, une fillette âgée de 12 ans, Sonia S., quittait l'hôpital où elle avait séjourné *incommunicado* pendant 50 jours dans un milieu complètement stérile. Avec quelques précautions, elle pourra à nouveau mener une vie normale.

Sonia souffrait d'anémie aplastique, maladie qui consiste en un appauvrissement fatal de la moelle osseuse qui n'arrive plus à fabriquer les globules rouges, les globules blancs ainsi que les plaquettes dans le sang. L'adolescente est entrée à l'hôpital le 19 mars, elle a été greffée le 2 avril et elle est restée en observation jusqu'au 29 mai; elle le sera de façon constante pendant quelque 120 jours.

Les membres de l'équipe médicale qui ont collaboré au succès de l'intervention estiment qu'ils sont sur la "voie d'un espoir de guérison pour les jeunes leucémiques".

Les principales maladies visées par la

procédure de la greffe de moelle osseuse sont:

. la leucémie aiguë ou le cancer du sang;  
. l'anémie aplastique, affection de la moelle osseuse entraînant un arrêt de production des globules rouges, des globules blancs et des plaquettes dans le sang.

La transplantation consiste essentiellement à prélever de la moelle à partir d'un donneur compatible, généralement le frère ou la soeur du malade.

La greffe pratiquée sur Sonia représentait pour elle son seul espoir de survie et c'est sa jeune soeur de huit ans qui a été la donneuse de moelle osseuse. Les médecins ont dû faire face à un double problème: celui de percevoir la substance d'un donneur plus jeune par rapport au receveur et celui de contourner la difficulté d'une incompatibilité de groupe sanguin entre les deux soeurs. Sonia était de groupe O alors que sa soeur cadette était de groupe A. Cette incompatibilité a été maîtrisée en supprimant des anticorps de type anti-A dans l'organisme de la jeune Sonia.

## Guide de la justice au Québec

Après, *Le Guide du citoyen*, l'Éditeur officiel du Québec vient de publier *Le Petit Guide de la justice*.

M. Paul Lachance, éditorialiste au journal *Le Soleil*, a su rédiger l'abécédaire d'un labyrinthe, permettant d'avoir une bonne vue d'ensemble de la justice au Québec.

Le guide est rédigé dans un style simple et précis, et il est agrémenté de caricatures, oeuvres de l'artiste Raoul Hunter. Il démêle les juridictions, situe les tribunaux de matière civile, pénale et administrative et décrit le rôle de ceux qui oeuvrent dans le domaine de la justice.

De plus, le guide fournit certains renseignements sur la responsabilité civile, et l'accès à la justice, notamment sur les questions d'aide juridique, le dépôt volontaire, les saisies, l'indemnisation des victimes d'actes criminels, le recours collectif, l'assurance-automobile, la Commission des loyers, la Régie des services publics, la protection de la jeunesse, le protecteur du citoyen et la Commission des droits de la personne.

## Un élève met au point un insecticide

Un élève d'une école secondaire d'Ottawa a découvert un insecticide naturel pour combattre la tordeuse d'épinettes qui fait d'énormes ravages dans les forêts canadiennes.

Il s'agit essentiellement d'une bactérie déjà fatale à la plupart des tordeuses dont David Schneider, âgé de 16 ans, a amélioré l'efficacité de 20 p. cent. L'avantage réside dans le fait que "cette bactérie ne cause aucun tort aux autres insectes ou aux humains", a expliqué l'adolescent.

Une compagnie de Toronto, ENS Biological, a offert à David Schneider un emploi d'été, afin qu'il puisse poursuivre ses recherches dans les laboratoires de la Compagnie.

De son côté, Environnement Canada a fait savoir que la découverte serait vérifiée dans ses laboratoires de Sault-Sainte-Marie (Ontario).

David Schneider a reçu pour son travail des prix de l'Association forestière canadienne et de l'Exposition canadienne des sciences, tenue à Thompson (Manitoba) au début du mois de mai.

## Trappeur depuis plus de 50 ans

La hausse des loyers, des taux d'intérêt et de l'énergie ne dérangent pas M. Ragner Jonnson qui vit depuis 1938 dans les solitudes du Nord manitobain.

"Ici, c'est le paradis, je suis indépendant, c'est tout ce que je désire", dit M. Jonnson qui est âgé de 80 ans. Vivant sous la tente, il fait sa cuisine dehors à l'année longue, se nourrissant surtout de poisson, de venaison et d'un pain rond et plat qu'il fait lui-même. Pour chauffer sa tente, lorsqu'il fait froid, il se sert d'un poêle à bois qu'il a fabriqué lui-même avec un vieux baril de pétrole.

Ragner Jonnson est né dans une ferme en Suède. En 1923, il immigra au Canada où il fut d'abord garçon de ferme. Il travailla ensuite à la construction d'une voie ferrée en Saskatchewan avant de déménager dans un autre coin de cette province où il devint bûcheron. Mais la vie de trappeur l'attira bien vite. De 1929 à 1935, il chassa en moyenne 120 renards chaque saison. A l'époque, les peaux se vendaient de \$5 à \$6 la pièce.

En 1928, M. Jonnson s'installa définitivement à Nueltin Lake. De temps en temps, il reçoit la visite d'amis tels que l'agent de la conservation ou un pilote de brousse. Ceux-ci s'inquiètent parce qu'il a un début de cataracte à l'oeil droit. Mais le fier trappeur ne veut pas porter de lunettes. Au cours des 42 dernières années, il n'a subi qu'un examen médical et on a trouvé que son coeur était en parfait état. "Je n'ai jamais eu de maux de tête ou de dents", dit M. Jonnson tout en caressant l'un de ses quatre chiens, ses seuls compagnons.

## Olivar Asselin nommé au Temple de la renommée

Un journaliste québécois, Olivar Asselin, est entré récemment au Temple de la renommée journalistique du Canada, à Toronto.

Né en 1874 à Saint-Hilarion (Québec), Olivar Asselin avait commencé sa carrière de journaliste à Montréal en 1903. Il fut un ouvrier de la première heure au *Devoir*, fondé par Henri Bourassa.

En 1919, il fut secrétaire de la mission militaire canadienne à Paris puis délégué à la conférence de paix de Paris. Le gouvernement français lui décerna la Légion d'honneur. Il décéda à Montréal en 1937.